



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 1^{er} février 2015

Protection de la biodiversité

Les opérations de lutte pour la protection de la biodiversité réunionnaise ont donné lieu à des actions d'ampleur inter-services à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Dans la poursuite annuelle de cet objectif et dans le cadre de ses missions renforcées de contrôle, la BNOI (brigade nature océan Indien) a procédé ces jours derniers à des opérations en divers points du territoire, notamment de nuit, parfois avec le concours d'autres services dont la gendarmerie nationale.

Sur une semaine, **plusieurs actes de braconnage caractérisés ont ainsi été relevés**, donnant lieu à une vingtaine de procédures. Les infractions les plus graves passibles de condamnations pour délits ou contraventions de cinquième classe concernaient en particulier des personnes chassant illégalement le tangué (près d'une centaine d'animaux ont été saisis) ainsi que du faham.

Les actions de protection de notre environnement contre les prédatations et dégradations se poursuivront tout au long de l'année. Elles concernent la totalité de l'île, tant dans les domaines terrestre que fluvial ou maritime.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

